



PAR COURRIEL

Québec, le 27 février 2023

Madame Lyne Dansereau
Service de la planification et de la gestion du territoire
Ville de Sherbrooke
lyne.dansereau@sherbrooke.ca



INFORMER

Objet : Projet de modification de la limite du parc national du Mont-Orford – Questions complémentaires – DQ5



CONSULTER

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.



ENQUÊTER

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions dont nous souhaitons grandement recevoir les réponses d'ici le **1^{re} mars 2023 à 10h** compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.



AVISER

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Annie St-Gelais
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j

1. Du point de vue de la Ville de Sherbrooke, si le projet d'agrandissement avait lieu tel qu'il est projeté :
 - a) Quels sont les avantages et les bénéfices qui en découleraient ?
 - b) Quels sont les désavantages qui en découleraient ?
2. Dans quelle mesure l'agrandissement du parc national vient appuyer ou soutenir de manière directe ou indirecte vos efforts en matière de conservation de la biodiversité ou de l'environnement ?
3. À l'égard des aménagements proposés dans le secteur du Lac-Monjoie pour l'agrandissement du parc national du Mont-Orford :
 - a) Quels sont les investissements que la Ville de Sherbrooke planifie sur le chemin du Lac-Monjoie en prévision de son utilisation pour l'accès à ce secteur et aux infrastructures qui y seraient installées ?
 - b) Est-ce que certaines infrastructures municipales devraient être mises à niveau ou faire l'objet d'une réfection en prévision de l'agrandissement du parc ?
4. Est-ce qu'une augmentation des taxes municipales est à prévoir si le projet d'agrandissement du parc se concrétise ? Veuillez expliquer.
5. Il a été signalé à la commission que des activités motorisées génératrices de bruit, comme des courses d'accélération et de motocross, se déroulent au sud du lac Montjoie :
 - a) Est-ce que ces activités sont conformes au zonage et à la réglementation municipale ?
 - b) Est-ce que la Ville de Sherbrooke reçoit des plaintes concernant ces activités ? Le cas échéant, quelles sont les interventions qui ont été faites ?
 - c) Est-ce que des discussions ont eu lieu avec le ministère responsable du projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford en lien avec cette situation ? Si oui, quelle est la nature de ces discussions ?
6. Concernant l'offre de transport collectif sur le territoire de la Ville de Sherbrooke et en périphérie de celui-ci :
 - a) Est-ce que la Ville de Sherbrooke compte bonifier son offre de transport collectif pour tenir compte du projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford ? Le cas échéant, comment cette offre serait arrimée à son réseau de transport collectif actuel ?
 - b) Est-ce que des discussions ont eu lieu avec le ministère responsable du projet d'agrandissement du parc national du Mont-Orford en lien avec cette possibilité ? Si oui, quelle est la nature de ces discussions ?